Droits Quotidiens

Ai-je toujours droit à l'aide juridique si ma situation financière s'améliore en cours de procédure ?

Mise à jour : Jeudi 2 mars 2023
Région wallonne • Région de Bruxelles-Capitale

Cette fiche a été mise à jour il y a plus d'un an.

Cela dépend.

Si vos revenus **dépassent** le **montant seuil**, l'aide juridique peut vous être **retirée**.

Vous devez **informer le bureau d'aide juridique (BAJ)** de toute **modification** de votre **situation financière**.

Si votre **avocat constate** l'augmentation de vos revenus, il vous invite à en **informer le BAJ**. Si vous ne réagissez pas, votre avocat introduit une **requête en retrait de l'aide juridique auprès du BAJ** La décision de retrait de l'aide juridique est prise par le président du BAJ. Si vous **n'informez pas le BAJ**, vous risquez en plus des **sanctions pénales**.

Pourquoi ?

Parce que pour attribuer un avocat "pro déo", on tient compte de la **situation actuelle**.

Par exemple, si vous devez recevoir un héritage futur, le bureau d'aide juridique n'en tient en principe pas compte. Mais si par la suite, votre situation financière s'améliore, et **que vos revenus dépassent le montant** seuil, **l'aide juridique** peut vous être **retirée**. En effet, vous ne remplissez plus les conditions pour avoir droit à l'aide juridique.

C'est le cas par exemple, si :

- vous recevez un capital suite à une liquidation de patrimoine après divorce ou à une succession;
- vous recevez des arriérés de pension alimentaire;
- vous recevez des indemnités en réparation d'un accident;
- etc.

En principe, vous ne devez **pas rembourser** les frais d'avocat qui ont été payés. Mais si l'intervention de votre avocat vous a permis de récupérer des sommes importantes, il est possible que vous deviez payer les frais d'avocat.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

Les références légales

Articles 508/1 à 508/23 du Code judiciaire concernant l'aide juridique.

Articles 664 à 687 du Code judiciaire concernant l'assistance judiciaire.

Les documents types

Compendium sur l'aide juridique 2022

Tableau de synthèse : Conditions de l'aide juridique et documents justificatifs

Schéma explicatif : aide gratuite d'un avocat?

